

**Manuscrit 77 (MNN 75.149.298.66)**  
**Lettre de Claude Niépce à Nicéphore Niépce**  
**31 décembre 1819**

Hammersmith le 31 X<sup>bre</sup> 1819

Mon cher Ami

j'ai eu le plaisir de recevoir ta longue et bien intéressante/  
lettre du 20<sup>1</sup>. j'aurais eu celui dy répondre par le courrier de mardi/  
si je n'eusse été occupé à faire terminer l'ouvrage du ferblantier/  
et je puis vous annoncer que le tout est presque achevé. je dis presque/  
car ce qui reste à faire n'est presque rien ; et sans le froid qui est/  
survenu, je pourrai sous quelques jours faire l'expérience, que,/  
nous attendons depuis aussi longtemps ; mais je te prie de croire/  
qu'il n'y a pas de ma faute ; et je vois mieux que jamais que/  
dans une machine aussi difficile que celle-ci, on ne peut/  
gueres prévoir la fin de son travail ; car notre petit modele/  
qui est à Paris nous a couté dix huit mois de travail ; quoique/  
nous eussions un ouvrier à nous, et chez nous<sup>2</sup>. cette machine est/  
beaucoup plus grande et ne laisse pas que d'être compliquée/  
et d'une exécution sans être difficile, qui demande une grande/  
précision ; c'est ce qui me console de la lenteur de mon travail/  
mais jusqu'à un certain point, nous y avons gagné, d'après les circonstances/  
où nous trouvons (sic), car l'expérience eut été faite beaucoup plutôt que/  
nos facultés pecuniaires ne nous eussent pas permis de completer notre/  
entreprise, par la construction <sup><d'un bateau></sup> d'épreuve ; et cependant c'est ce qui est/  
indispensable pour trouver des acquéreurs de notre procédé ; et ainsi/  
que tu en [es] d'avis, mon cher Ami, il est beaucoup plus à propos ; de/  
remettre cette seconde experience après celle du nouvel appareil dont/  
j'ai eu le plaisir de te faire part, et de la conviction que je crois/  
avoir acquise, du succès ; plus j'y réfléchis et plus j'examine ; leffet//

dont il est question<sup>3</sup> et plus j'acquiers la conviction de la solution/  
du grand problème dont nous sommes occupés assez longtemps (sic) ; et que/  
les circonstances nous ont obligés de discontinuer. je regréte beaucoup mon/  
cher ami, de ne pouvoir satisfaire à ta juste demande, relativement/  
aux moyens combinés que j'emploie ; parce que je craindrais que ma lettre/  
ne fut lue par d'autres que par toi, et que le procédé est très simple/  
d'après les deux moyens qui doivent le produire ; je veux dire celle/  
de nos machines que j'ai eu le plaisir de te nommer dans ma precedente/  
lettre, et celui qui sert dans notre nouvelle machine ; tu reconnaitras d'après/  
cela mon cher Ami qu'il n'est plus question de cette derniere ; mais/  
que c'est vraiment la solution du grand problème. j'ai appris (depuis ma/  
derniere lettre) par M<sup>r</sup> D'isy auquel j'ai crû devoir annoncer, cette/  
nouvelle recherche, de notre part ; que le gouvernement anglais, avait/  
depuis plusieurs années offert un prix de 16 à 25 mille louis, pour/  
la découverte, donc pour mieux dire la solution de ce grand problème/  
en mécanique. Combien il serait glorieux et utile pour nous, de l'obtenir/  
et c'est ce dont je vais, ainsi que tu me le conseilles, mon cher ami/  
m'occuper essentiellement ; tout dépend d'un principe que je crois avoir/  
reconnu deja par une expérience, un peu trop superficielle il est vrai/

---

<sup>1</sup> Document inconnu.

<sup>2</sup> Claude parle ici de Langrois, un ouvrier qui travailla pour les frères Niépce à l'élaboration du Pyrèolophore. Sa présence est attestée de 1808-1809 (cf. relevé de dépenses, MNN) à 1813 (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 9 juin 1813, BNF).

<sup>3</sup> Le mouvement perpétuel (cf. Lettre du 23 novembre 1819, MNN).

pour me dispenser d'un appareil plus exact ; mais qui m'a donné le plus/  
grand espoir du succès ; il me tarde de m'en rendre raison d'une maniere/  
plus exacte, et ensuite je travaillerais à coup sûr ; j'ai eu le plaisir d'annoncer/  
cette bonne nouvelle à ton cher fils, qui ma répondu les choses les plus/  
tendres, et beaucoup plus flatteuses que je ne le mérite, mais qui m'ont causé/  
la plus vive satisfaction, parcequelles sont une preuve de son estime et de son/  
sincere attachement pour moi. il m'a fait par (sic) de son projet, et de lespoir/  
quil a de reussir, d'après les excellentes recommandations qu'il a obtenues./  
je te prie mon cher Ami de me pardonner cette longue digression/  
à la quelle je me suis laissé entrainer malgré moi ; parceque mon intention//

était de commencer par te féliciter ainsi que ma chere Sœur<sup>4</sup> de/  
ceque vous êtes enfin quittes, l'une et l'autre, des ennuis et des peines que/  
cet emprunt vous a causés ; je regarde cette opération comme la restauration/  
de notre fortune ; et je partageais toutes vos sollicitudes et vos craintes pour/  
l'avenir ; heureusement, Dieu soit loué nous sommes actuellement tranquilles/  
il serait à desirer, que nous fussions entièrement libérés envers M.M. Coste<sup>5</sup>/  
car l'exemple du perfide Dév.<sup>6</sup> nous laisserait toujours des craintes s'ils lui ressemblai[ent]/  
mais l'offre genereuse de M.Durand <sup><me fait croire></sup> que tu pourrais trouver en lui ou par/  
ses moyens de quoi faire <sup><face></sup> à la demande imprévue que ces messieurs pourraient/  
nous faire. je ne puis mon cher ami, qu'approuver, et confirmer de Mon/  
entiere adhesion aux projets que tu as en vuë relativement au renou[vellement]/  
des baux de nos domaines, surtout s'ils sont susceptibles d'augmentation./  
je crois egalement comme toi que le domaine de S<sup>t</sup> loup<sup>7</sup> rendrait/  
davantage, s'il était amodié<sup>8</sup>, parce que les fermiers actuels négligent la culture/  
des terres, et quil finiraient par les appauvrir entières (sic), par le défaut d'engrais./  
ainsi je suis très fort de ton avis, qu'il est plus avantageux de les affermer/  
en numeraire, d'ailleurs cette gestion vous causait à l'un et à l'autre/  
beaucoup d'embarras et de surveillance, dont je regrette que vous ayez été chargés/  
aussi longtems mes chers amis, et dont je vous prie de recevoir toute ma reconnaissance/  
ainsi que pour toutes les peines que va vous causer cette besogne, je men/  
rapporte entierement à votre discrétion et à votre prudence ; tout mon/  
regret est de ne pouvoir l'alleger en la partageant avec vous, à l'égard de/  
Bonnot ; je me rappelle que je lui promis dans le tems, une diminu<sup><tion></sup>/  
du prix de ses prés ; mais je ne puis me souvenir de combien. je crois/  
que tu peux mon cher Ami l'en tenir quitte ; d'après la rigueur des tems/  
je désire beaucoup savoir ou en sont tes intéressants travaux, que je/  
regrette de voir si souvent interrompus ; j'espere que tu pourras les reprendre/  
et que les uns et les autres nous aideront à réparer les brèches de notre/  
fortune ; et d'une maniere plus prompte que nous ne pourrions le faire/  
avec toute l'économie possible, fiat<sup>9</sup>. je finis faute d'espace en vous priant/  
d'agrèer plus particulierement au renouvellement de l'année, l'assurance/  
des sentimens les plus tendres et les plus sinceres que je vous ai voués pour la vie./

<En marge gauche de la troisième page, verticalement>

P.S.C. Mes respects et compliments à toutes les personnes de notre connaissance, le bonjour à tous  
nos/  
gens. je prends la paire de pattes avec affection et j'espère qu'elles courront encore longtems//

<sup>4</sup> Agnès Niépce, femme de Nicéphore et belle-sœur de Claude.

<sup>5</sup> Les Coste (« père et fils » puis « frères ») faisaient partie des principaux créanciers des Niépce. Leur nom apparaît pour la première fois en 1819 (cf. Lettre de Claude à Nicéphore du 10 septembre 1819, MNN) et pour la dernière fois fin 1829 (cf. note manuscrite de Nicéphore datée du 21 décembre 1829 sur une lettre de Daguerre du 9 de ce même mois, ASR). Antoine Coste, maire de Chalon-sur-Saône de 1819 à 1821, avait quatre fils : Ferdinand, Théodore (banquier à Chalon), Jules et Pierre-Léon. Voir à ce sujet : PJ p.311.

<sup>6</sup> Desvignes, l'emprunt dont il est question ici ayant été contracté auprès de MM. Durand et Desvignes le 20 octobre 1819 (cf. BM p.609-611 et p.612, note 1).

<sup>7</sup> Saint-Loup-de-Vareennes, village situé à 8 kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône. Les Niépce y possédaient le domaine du Gras où ils passaient une partie de l'année et où Nicéphore réalisa une grande partie de ses travaux.

<sup>8</sup> **Amodier** : Donner à ferme (un bien foncier, une exploitation rurale) moyennant une redevance périodique en nature ou en argent (cf. dictionnaire TLF : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).

<sup>9</sup> *Ainsi soit-il.*

France

À Monsieur,  
Monsieur Niepce/  
Ruë de L'Oratoire/  
À Chalon S. Saône/  
France/

<Cachets postaux>

ANGLETERRE

W.O. Hammer<sup>h</sup> – 2 py. P. Paid

7 o'Clock Night – 31+DE 1819 – TWO PENNY P PAID

Paid / 2

F – 245 – 19

G.P.P.

<De la main de Nicéphore Niépce>

. Répondu le 11 janvier 1820<sup>10</sup>.

<D'une autre main : calculs manuscrits>

---

<sup>10</sup> Document inconnu.